

**LVMH**  

---

**MOËT HENNESSY • LOUIS VUITTON**

**LVMH : MISE A DISPOSITION  
DES COMPTES CONSOLIDES AUDITES 2015**

Paris, 15 février 2016

LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton annonce la mise à disposition de ses comptes consolidés audités 2015.

Ce document a été déposé le 15 février 2016 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Il peut être consulté dans la rubrique Documentation du site Internet de la Société ([www.lvmh.fr](http://www.lvmh.fr)).